

Communiqué de presse

Nanterre, le 7 février 2023

SIGNATURE DU CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT DÉPARTEMENT / VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine et Laurent Vastel, Maire de Fontenay-aux-Roses ont signé le 5^e contrat de développement entre le Département et la Ville de Fontenay-aux-Roses. Ce contrat (2023-2025) apporte un soutien financier à la commune de 6 835 853 €.

Dans le cadre de sa politique de soutien aux communes, le Département apporte un appui financier régi par un partenariat contractuel couvrant une période triennale. Le contrat de Développement Département / Ville regroupe ainsi les subventions versées aux communes. Ce dispositif affirme le rôle de partenaire du Département auprès des communes tout en leur permettant d'engager des projets structurants avec une aide financière pérenne.

Le montant du soutien financier départemental pour la ville de Fontenay-aux-Roses s'élève à **6 835 853 €** et est réparti comme suit :

- **6 000 000 €** en investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANT
Création d'un parcours nature intergénérationnel	825 000 €
Rénovation de l'Eglise Saint-Pierre Saint-Paul	360 000 €
Rénovation du groupe scolaire des Ormeaux	3 945 000 €
Création d'un espace solidarités-petite enfance	540 000 €
Rénovation du gymnase des Pervenches	330 000 €
Sous-total investissement	6 000 000 €

- **835 853 €** en fonctionnement (en valeur de base)

SECTION DE FONCTIONNEMENT	MONTANT
Etablissements municipaux d'accueil du jeune enfant	549 737 €
Relais d'assistantes maternelles	32 232 €
Cohésion sociale, lien social et solidarité	253 884 €
Sous-total fonctionnement	835 853 €

Il s'agit du cinquième contrat de développement signé avec la ville de Fontenay-aux-Roses. Le montant en investissement par rapport à la période 2020-2022 (4 411 520 €) a augmenté de 28 % pour atteindre 6 000 000 € sur la période 2023-2025.

Depuis 2013, le Département met en œuvre des contrats de développement avec les 36 communes de son territoire afin de faire émerger et de soutenir des projets locaux. Au total, 121 contrats ont été approuvés avec les communes ce qui représente un montant de 750 millions d'€ (495 millions d'€ en investissement et 255 millions d'€ en fonctionnement). En comparaison avec la période 2010-2012, les financements départementaux ont augmenté de plus de 450 % en investissement. Le montant des contrats en fonctionnement sera revalorisé chaque année en fonction de l'inflation.

CONTACT PRESSE

Célia DAHAN

01 47 29 32 32/ cdahan@hauts-de-seine.fr



www.hauts-de-seine.fr

